

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 576

Artikel: Pourquoi les femmes travaillent-elles ? : une enquête sur la situation économique des employées de bureau et des vendeuses de magasin, à Zurich : [1ère partie]

Autor: M.G. de M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263840>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

Si Dieu eût voulu que la femme devînt le chef de l'homme, il l'eût tirée de son cerveau; s'il eût voulu qu'elle fût son esclave, il l'eût tirée de ses pieds. Il voulut qu'elle fût sa compagne et son égale: en conséquence, il la tira de son côté.

Le TALMUD.

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregny

ADMINISTRATION

M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de chèques postaux I. 943

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 6.-

ÉTRANGER... 8.-

Le numéro... 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est
différé des abonnements de 6 mois (3 fr.) relatives pour la somme de
l'année en cours.

ANNONCES

11 cent. le mm.

Largeur de la colonne: 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

Pour le vote des femmes... en avant!...

En effet, et la votation fédérale sur la préparation militaire obligatoire de la jeunesse ayant été fixée au 1^{er} décembre prochain, le Conseil d'Etat du canton de Genève a décidé qu'aurait lieu à la même date, selon l'habitude de grouper les votations populaires pour éviter des frais, deux votations cantonales qui attendent depuis un certains temps que les événements permettent une consultation populaire: celles sur les contrats collectifs et celle sur le vote des femmes.

Le délai qui nous est ainsi imparti pour préparer notre campagne est excellent, ni trop long, ce qui aurait risqué de lasser l'attention, ni trop court, ce qui, en nous bousculant, aurait imposé à toutes nos démarches un caractère hâtif. Nous estimons aussi que c'est un avantage pour nous que deux autres votations aient lieu le même jour, ceci nous évitant le reproche dont on nous menaçait déjà au mois d'avril de déranger les électeurs à un moment où ils ont bien autre chose en tête que le vote des femmes!

La décision du Conseil d'Etat ayant été prise peu avant que ce numéro de notre journal fût mis en pages, nous ne pouvons par conséquent donner aujourd'hui à nos lecteurs aucune indication sur les projets du Comité de l'Initiative suffragiste; mais il va de soi que nous les tiendrons au courant, quinzaine après quinzaine, du développement de la campagne. Ce que, en revanche, nous pouvons leur dire dès aujourd'hui, c'est que, plus que jamais, nous avons besoin de leur appui pour constituer cette opinion publique éclairée et compréhensive dont l'influence peut être si grande au moment décisif; et pour faire comprendre à chacun qu'en ces heures graves, où de tous les côtés l'on réclame un «renouveau», repousser sous des prétextes désuets l'aide, la bonne volonté, le dévouement à la chose publique, le sens civique et patriotique des femmes de Genève, est méconnaître la valeur de précieuses réserves nationales, et priver le canton d'un apport efficace de forces neuves. Or, à l'heure actuelle, c'est ce que personne qui a conscience de ses responsabilités n'a le droit de faire.

E. Gd.

Nouvelles de féministes étrangères

Les terribles bombardements de ces dernières semaines n'ont pas manqué d'inquiéter vivement toutes celles de nous que des liens d'amitié très étroits attachent à des féministes domiciliées dans des villes menacées. C'est pourquoi nous pensons que toutes celles de nos lectrices connaissant Miss Kathleen Courtney, dont les compétences en matière de relations internationales sont si sûres et si appréciées, seront heureuses de savoir que l'une de ses amies domiciliées à Genève a reçu d'elle en date du 23 septembre un télégramme disant notamment:

Messages affectueux à toutes les amies de Genève. Maison endommagée, mais personne touchée ni ébranlée.

Et une lettre de Katherine Bompas, datée du 17 septembre, nous dit qu'elle est étonnée elle-même de pouvoir continuer à dormir malgré d'incessants bombardements. «Il est curieux, nous écrit-elle, combien l'homme s'habitue à ce que, il y a quelques mois à peine, il aurait déclaré impossible».

D'autre part une longue lettre datée du 19 août nous est parvenue de Miss Dingman, actuellement aux Etats-Unis, dont l'activité à l'Alliance Universelle des Unions chrétiennes de Jeunes Filles d'abord, au Comité des organisations féminines pour la paix et le désarmement ensuite, est dans toutes les mémoires de celles qui ont eu le privilège de la rencontrer. Quelques extraits de cette lettre intéresseront certainement nos lectrices:

...La vague de réaction qui balaye tant de pays, affecte aussi les femmes, leur travail, et leur place dans la société. Les pertes causées par la guerre se manifestent dans tant de domaines que l'on se demande si il peut en résulter d'autre part quelque bien?... Certes, des enseignements doivent

ALLIANCE NATIONALE DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES

Berne, Salle du Conseil National

Rappel du programme

Samedi 5 octobre, 14 heures: Assemblée

Affaires administratives. - Rapports des Commissions. - Conférences d'hygiène sociale, (M^{lles} HAHN et GUTWILLER). - Réception de jeunes citoyennes, (M^{me} DEBRIT). - Action de secours aux réfugiés, (M^{me} M. GAMPERT).

20 h. 15: Soirée familière, (Hôtel Schweizerhof).

Dimanche 6 octobre, 10 heures: Séance publique

La Suisse au service de l'humanité, (M^{lle} le D^r GIROD). - Aux sources de l'esprit suisse, (MM. LASSERRE et JAGGI).

13 heures: Repas en commun, (Restaurant Innere Enge).

Cordiale invitation à toutes les lectrices de notre journal

Message de la Présidente

En dépit des temps difficiles, en dépit des soucis et des misères de l'heure, l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses convoque à nouveau son Assemblée générale, qui, selon une tradition déjà longue, a toujours lieu au début d'octobre. Et ceci nous seulement parce que le Comité désire rendre compte de son activité passée, et conférer sur son activité future, mais aussi et surtout parce que, en cette période de transformations et de bouleversements, les femmes doivent aussi savoir prendre position vis-à-vis des événements qui les entourent.

Nous femmes, qui constituons la moitié de notre peuple, portons de ce fait la moitié de la responsabilité à l'égard de notre patrie bien-aimée, et notre devoir est de voir clairement en quoi consiste cette responsabilité. Certes, il est de toute importance que chacune,

là où elle se trouve, remplisse consciencieusement sa tâche immédiate; mais il faut savoir aussi jeter plus loin que le cercle étroit des occupations journalières un regard sur l'ensemble, pour se rendre compte de ce qui est essentiel et orienter sa vie quotidienne en tenant compte de ces différents points de vue.

Il est donc d'une pressante nécessité de nouer plus étroitement encore par des échanges de vues les liens entre nous toutes femmes, et affirmer de la sorte cette ferme unité de volonté et d'action, qui est signe de la force d'un peuple aux heures critiques de l'histoire. Mais avant toute chose, c'est aussi notre profonde reconnaissance que nous tenons à exprimer de pouvoir ainsi nous réunir en paix, et de pouvoir discuter de la sorte les problèmes qui nous tiennent à cœur en tant que femmes, et en tant que femmes suisses. Puisse cette Assemblée être bénie.

Clara Nef.

pourtant ressortir de cette effrayante souffrance. ...J'ai passé un été paisible et reposant, d'abord dans l'île de Nantuchet pendant six semaines, ensuite en un petit voyage de dix jours à travers le Maine et le Massachusetts, et maintenant, je suis pour cinq ou six semaines en Pensylvanie dans le camp de ma sœur, au milieu des bois, sur les bords d'un charmant petit lac. Je passerai septembre à New-York, à préparer mes voyages, et le 3 octobre, je partirai pour la Californie. L'on éprouve le besoin en ces jours d'épreuves de faire surtout du travail pratique immédiat, mais cela n'est pas toujours facile à trouver, et le cœur vous brûle d'arriver à exprimer mieux tout ce que l'on ressent...

...Et vous publiez toujours bravement votre *Mouvement Féministe*! Il faut du courage pour continuer sa tâche en ces temps sombres de découragement, mais je crois de tout mon cœur qu'aucun effort d'amour et de dévouement pour une cause juste n'est perdu.

En dernière heure, enfin, un télégramme nous a apporté indirectement des nouvelles de Mrs. Corbett Ashby, toujours à la campagne, au milieu des membres de sa famille et d'enfants londoniens hébergés, et toujours occupée par mille activités. Sa dernière lettre, datée du 23 août nous annonçait la parution de *Jus Suffragit*, nouvelle manière, pour le début d'octobre: quand le premier numéro de notre journal international nous parviendra-t-il?

Le nouveau code pénal japonais

Au Japon, le code pénal est soumis à révision et le projet qui vient d'être publié contient des mesures favorables aux femmes. C'est ainsi que les dispositions relatives au divorce ont été modifiées de façon à placer homme et femme sur un pied d'égalité; l'adultère masculin y est sévèrement réprimé, alors que

les anciennes lois ne connaissaient que l'adultère de la femme. Une grande nouveauté, qui constitue une révolution dans les mœurs japonaises, est l'interdiction de louer des mineures à des maisons de plaisir ou de geishas.

S. F.

Pourquoi les femmes travaillent-elles?

Une enquête sur la situation économique des employées de bureau et des vendeuses de magasin, à Zurich.

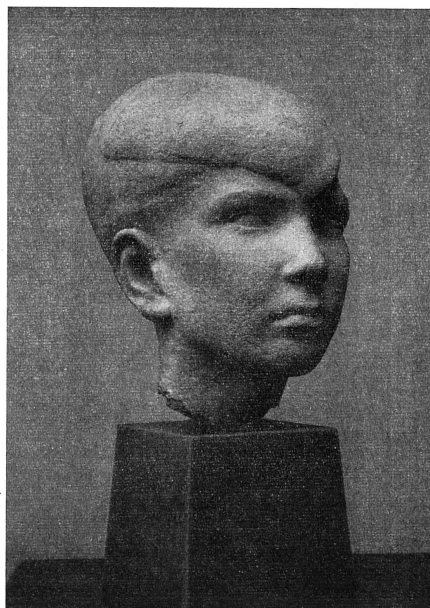
N. D. L. R. — Nous avons déjà, dans notre précédent N^o, cité la brochure que notre collaboratrice analyse ci-après, et qui vient à son heure pour répondre par des faits aux nombreuses attaques contre le travail féminin qu'ont déclenchées les démobilisations de ces derniers mois, et la crainte justifiée du chômage qui pèse sur notre pays. Nous l'avons dit: on ne peut maintenant ouvrir un journal sans y trouver une diatribe contre le travail féminin ou des menaces d'interdiction de celui-ci, et l'on entend couramment répéter qu'il faut renvoyer les femmes aux besognes domestiques, afin que soient ainsi libérés pour des hommes, démobilisés ou chômeurs, les emplois qu'elles occupaient auparavant!... Ce qu'elles-mêmes deviendront, avec quoi elles payeront leur pain quotidien... l'on ne paraît guère s'en soucier!

L'Office suisse pour les Professions féminines, qui avait déjà mené en 1936 une fort intéressante enquête sur la situation économique des institutrices dans le canton de Zurich, a donc été bien inspiré en publiant les résultats d'une seconde enquête minutieuse et sincère, menée en 1938, dans le canton de Zurich également, par M^{lles} Milly Furrer et Hedy Walter. C'est à cette publication que sont empruntées les données suivantes: souhaitons qu'elles fassent réfléchir ceux qui auront l'honnêteté d'en tenir compte!...

Aux neuf mille questionnaires expédiés à 6000 employées de bureau et à 300 vendeuses, environ deux mille réponses furent faites. De celles-ci un certain nombre dut être éliminé pour divers motifs, si bien qu'en fin de compte la brochure que nous analysons ici concerne 1281 employées de bureau et 394 vendeuses.

Nos femmes artistes:

Une sculpture d'une artiste romande à la XV^e Exposition de la Société suisse des Femmes peintres, sculpteurs et décorateurs à Zurich, qui a remporté grand succès pendant tout le mois de septembre.



Cliché Musée des Beaux-Arts, Zürich.
Evelyne GALLAY-BARON (Genève)
Portrait d'André G.

Voyons d'abord les circonstances personnelles de ces dernières: immédiatement nous pouvons constater qu'une très forte proportion d'entre elles sont célibataires, soit 95 % des employées de bureau et 93 % des vendeuses. Le nombre des divorcées l'emporte sur celui des femmes mariées et des veuves dans la proportion de 3 % contre 0,5 % et 0,75 % pour les employées, et de 3,25 % contre 2,5 % et 1,25 % pour les vendeuses. Ces dernières débutent très jeunes dans la profession, preuve en soit ces 31 petites vendeuses de moins de 20 ans (sur 394), tandis que 15 employées de bureau seulement n'ont pas atteint leur majorité (sur 1281). Le plus grand nombre a entre 20 et 30 ans (698 employées et 236 vendeuses). Il est à remarquer que 46 des premières et 14 des dernières travaillent après 50 ans.

Exception faite de 35 employées et de 4 vendeuses qui passent la journée hors de ville, c'est à Zurich que les participantes à l'enquête travaillent et demeurent. Une énorme majorité d'entre elles y sont établies depuis 20 ans et davantage. Il s'avère que plus de la moitié de ces travailleuses habite le domicile paternel. Ce fait est bien compréhensible: à côté des facilités découlant de la vie en famille, elles y trouvent un avantage éco-

nomique. Et d'autre part, la famille reçoit avec plaisir le petit appoint que la pension de la travailleuse apporte à son budget. 20 % des employées de bureau ont leur propre ménage, dont 101 d'entre elles, sur 254, s'occupent entièrement seules; 71 bénéficient de l'aide d'un membre de leur famille, 64 ont une domestique toute la journée et les autres sont secondées de temps à autre par une femme de ménage ou un membre de la famille. Par contre, 14 % seulement des vendeuses a son chez soi, dont 30 sur 56 s'occupent elles-mêmes, 18 avec le secours d'un membre de la famille. 8 seulement peuvent s'offrir de l'aide rétribuée. Très minime est la proportion des travailleuses logées et nourries par leurs patrons. Enfin, les 254 autres employées et les 91 autres vendeuses vivent en pension ou en chambre.

Les formulaires de l'enquête posaient des questions très précises sur les gains annuels. Plus de la moitié des employées de bureau accuse un salaire supérieur à 3.000 fr. Pourtant, la rémunération la plus fréquemment reçue (21 % des cas), est comprise entre 2.500 et 3.000 fr., soit de 208 à 250 fr. par mois. 19,5 % des employées touchent 291 à 333 fr. par mois. Les salaires au-dessus de 500 fr. sont rares, un seul est supérieur à 750 fr.

par mois.

La situation financière des vendeuses est, par contre, moins favorable. Le 81 % des salaires n'atteint pas 3.000 fr. et les sommes les plus fréquemment citées (31 % des réponses) sont comprises entre 2.000 et 2.500 fr. C'est ainsi qu'un tiers des vendeuses reçoit 166 à 208 fr. par mois de 166 fr. La rémunération maximale ne dépasse pas 540 fr. par mois.

(Il est probable que cette différence de gain entre ces deux professions provient en partie de ce qu'un plus grand nombre de réponses émanent d'employées âgées et de vendeuses très jeunes, ainsi que nous l'avons constaté plus haut).

Les sommes que les travailleuses de ces deux professions sont appelées à déboursier pour leur entretien et leur logement varient entre 600 et 3.000 fr. Pour celles qui demeurent chez leurs parents, les chiffres les plus fréquemment cités sont de 1.200 à 1.600 fr., tandis que, parmi leurs collègues logées hors du logis paternel, ils sont quelque peu supérieurs. Quant à celles qui vivent chez elles, le questionnaire ne leur prescrivait pas d'indiquer le montant des dépenses de leur ménage. A toutes, par contre il demandait si elles s'étaient assurées contre le chômage, la maladie ou les

accidents? or la presque totalité a contracté assurance chômage et maladie, et un tiers seulement, assurances-accidents.

(A suivre)

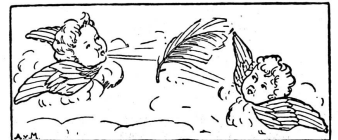
M. G. de M.

La loi sur le cautionnement au Conseil des Etats

Nos lectrices n'ont pas perdu de vue la campagne auprès des Chambres fédérales menée par les organisations féminines, tant nationales que cantonales, à l'occasion de la révision de la loi sur le cautionnement. Il s'agissait, comme l'on s'en souvient sans doute, de faire insérer dans le nouveau texte une disposition protégeant l'un des conjoints — et dans la pratique, cela est presque toujours la femme — contre les largesses imprudentes de l'autre conjoint, qui, trop souvent par faiblesse ou vanité, se laisse entraîner à donner une signature, pouvant être cause de ruine pour sa famille: que de récits chagrins de nous ne pourrait-elle pas faire sur des faits lamentables survenus dans son entourage, à la campagne surtout!

La modification proposée avait été adoptée par le Conseil National, mais était restée accrochée au Conseil des Etats, toujours plus conservateur et craintif des nouveautés (voir ce qui se passe actuellement au sujet de la protection des travailleurs à domicile!). Le 18 septembre enfin, notre Chambre Haute a voté par 21 voix contre 15 le texte suivant, bien compliqué et restrictif, mais qui n'en constitue pas moins une réforme dont nous pouvons nous féliciter:

Un conjoint qui ne vit pas sous le régime de la séparation de biens ne peut souscrire un cautionnement valable qu'avec l'approbation écrite de l'autre conjoint. Cette disposition n'est pas valable quand le conjoint qui cautionne est inscrit au Registre du commerce dans le sens de l'art. 39 de la loi sur la poursuite pour dettes. Si le conjoint refuse son consentement sans motif suffisant, les autorités compétentes peuvent autoriser l'époux à cautionner sans le consentement de l'autre conjoint.



DE-CI, DE-LA

Un beau jubilé.

Les journalistes de la ville fédérale ont nommé membre d'honneur de leur Association, à l'occasion de l'anniversaire de ses soixante-dix ans, une de leurs collègues. Mlle Ilse Hohl. Celle-ci pratique le journalisme depuis cinquante-trois ans! ayant débuté dans cette passionnante, mais usante carrière à l'âge de dix-sept ans, comme secrétaire de son père, déjà journaliste lui-même. Il est réconfortant de lire les hommages qui, de tous côtés, ont été rendus à Mlle Hohl à cette occasion par ses confrères, qui trouvent ainsi qu'ils savent apprécier le mérite, le talent, l'expérience, la conscience professionnelle — même si c'est chez une femme que ces qualités sont réunies! Pas un n'a songé à dire qu'elle prenait au Palais fédéral la place d'un homme! et

IN MEMORIAM

Le professeur Edouard Claparède

Ce n'est pas seulement la science qui est mise en deuil par le départ prématuré de cet homme, dont la réputation avait bien largement dépassé les frontières de notre pays, mais aussi, et avec ses nombreux amis et anciens élèves, notre féminisme suisse-romand. Edouard Claparède appartenait en effet à une famille trop préoccupée de progrès, d'équité sociale, de dévouement à la chose publique, pour que les principes qui inspirent notre mouvement n'y fussent pas soutenus et défendus par chacun de ses membres. Beau-frère d'Auguste de Morsier, auquel notre féminisme doit plus qu'on ne le dira jamais; mari d'une femme, dont l'activité pacifiste, littéraire, philosophique et historique nous fait honneur, à nous autres femmes, le professeur Claparède a toujours, et en toutes circonstances, apporté à nos revendications un appui aussi large qu'effectif. Depuis quelque trente ans que celle qui signe ces lignes a été amenée à collaborer avec les hommes et les femmes de valeur qui défendaient nos idées, toujours, à chaque occasion importante, elle savait pouvoir compter sur son concours: initiative populaire ou campagne pour le suffrage féminin, création sociale nouvelle à lancer, conférences à présider ou à prononcer, il ne refusait jamais de prêter l'autorité de son nom et de sa personnalité, et les exemples se pressent abondants dans notre pensée, alors que nous écrivons ceci: faut-il rappeler telle brillante conférence aux étudiants de l'Université de Genève sur le féminisme? sa participation active à la création de l'Ecole d'études sociales pour femmes? son patronage d'honneur à nombre de Comités d'action féministe? et nous en oublions certainement en écrivant ces lignes sous le coup de la triste nouvelle.

D'autre part, et du fait de son activité en matière de psychologie pédagogique, Edouard Claparède a beaucoup fait aussi pour la cause des femmes. L'un des fondateurs en 1912 de l'Institut J.-J. Rousseau, il a de la sorte exercé une influence considérable sur plusieurs générations de

femmes et de jeunes filles, ses élèves, qui se réclament à travers le monde de son enseignement, auxquelles il a véritablement appris à travailler, et qu'il a contribuées à diriger vers la carrière pédagogique et à en connaître mieux les joies profondes. Si tant d'éducatrices distinguées sont sorties de cette pépinière de Genève, n'est-ce pas pour une bonne part parce que ce professeur, qui n'était pas seulement un savant, mais un homme de cœur, avait su les orienter vers les méthodes par lesquelles elles pourraient le mieux répondre à l'appel de leur vocation?

Un deuil cruel — la mort de son fils qui promettait de suivre ses traces, enlevé à peine l'âge de trente ans atteint — puis les événements politiques de ces dernières années, et l'affreuse guerre enfin l'avaient prématurément vieilli. Les parti-pris, les compromissions, les petites lâchetés d'une opinion publique souvent injuste parce que mal renseignée le faisaient beaucoup souffrir. Il eut le courage de le dire, et nous nous souvenons de ses conférences — l'une notamment à l'Association pour le Suffrage — et de ses articles sur ce sujet, dans le *Message social* en particulier, qui furent un réconfort et un encouragement pour beaucoup.

A Mme Claparède, fidèle amie de notre journal depuis bientôt trente ans, et à toute sa famille, vont nos pensées de chaude sympathie et de vif chagrin, comme l'expression de notre regret personnel.

E. Go.

Mme J. Leuba

Inclinons-nous avec respect et douleur sur la tombe récemment fermée de celle qui fut la grande animatrice du suffrage féminin à Leysin.

Dès le 18 avril 1926 (date à laquelle la sous-section d'Aigle devint la section de Leysin) Mme Leuba assumait pendant quatorze ans, avec une compétence et une dignité admirables, les fonctions de présidente du groupe. Très au courant des questions intéressant les féministes, elle leur insufflait le courage et le goût de l'action. Elle appela, dans notre localité, de brillantes conférencières, d'excellents conférenciers qui apportèrent le précieux appoint de leur expérience.

Mme Leuba faisait avec intelligence l'examen de tous les problèmes pouvant intéresser les femmes. Nous nous souvenons toujours des sujets mis par elle à l'étude et des comptes-rendus vivants qu'elle fit des assemblées auxquelles elle assista fidèlement en qualité de déléguée. Aucune question ne la laissait indifférente et, avec un enthousiasme généreux et une foi magnifique, elle prenait parti pour la justice et pour le bien.

Son jugement clair et son esprit pratique lui firent entreprendre la tâche admirable de faire vivre cette « Maison des Mères » qui fut son œuvre maîtresse. Pour permettre aux mères fatiguées de venir se reposer à bon compte à la montagne, Mme Leuba organisa des concerts, des représentations théâtrales, et constitua ainsi un fonds qui se maintient, maintenant encore, de laisser ouvert ce refuge hospitalier.

La crise qui sévit si durement à Leysin, puis la guerre, mirent en veilleuse l'activité du groupe. Mme Leuba, atteinte par la maladie, ne perdait pourtant pas courage. Elle réunissait, de temps à autre, le comité et le mettait au courant du travail accompli.

Elle s'en est allée, nous laissant le souvenir de son âme vibrante et l'exemple d'une vie consacrée entièrement à une activité féconde qui, bien après sa mort, portera encore ses fruits.

J.

Mlle Colomb

Le 26 septembre est décédée, à Tolochenaz, après une longue maladie, Mlle Emilie Colomb, une femme aux grandes qualités de cœur et d'esprit. Elle fut, avec Mme Gillibert-Randin, une des fondatrices, en 1930, de l'Association agricole des femmes vaudoises et pendant dix ans sa secrétaire entendue, compétente, ponctuelle et dévouée. Elle occupa également de l'Union des femmes de Morges, de la vie paroissiale, des œuvres sociales de Morges, tout en dirigeant un domaine, tout en étant chef de famille. Elle est littéralement morte à la tâche tant étaient grande son activité et total son dévouement. Nous disons notre vive sympathie à ses sœurs.

S. B.



Une école de recrues féminines

On a beaucoup parlé ces jours-ci, de la femme-soldat, et l'on a appliqué parfois à ce terme un sens péjoratif, car l'on s'est mépris sur le genre de formation que l'armée vient de donner à celles qui ont participé au cours d'introduction des Services complémentaires. Il est bon d'y revenir, une fois pour toutes afin d'écarter tout malentendu.

Lors du recrutement par les cantons des femmes âgées de 18 à 60 ans, qui mettaient spontanément leurs forces, leur intelligence et leur cœur à la disposition du pays, une sage sélection a été faite afin de placer «the right woman in the right place». Les moins de trente ans, attirées par le mystère de la prospection des airs, s'engageaient comme guettes d'avion, ce qui exige un bon œil, une bonne oreille et de la rapidité d'exécution; d'autres furent versées dans les services d'administration, de chancellerie, de téléphone, selon leurs aptitudes; d'autres enfin dans l'assistance sociale, la cuisine, les recommandations.

Des instructions précises stipulaient que celles se rattachant à la catégorie A seraient mobilisées en tout temps pour une

durée indéterminée, et quel que soit le coin le plus reculé de la Suisse, où on les appellerait. Les secondes: catégorie B ne quitteraient pas leur canton. Enfin celles dites «conditionnelles» ne s'engageaient qu'en cas de guerre ou d'invasion de notre pays.

Toutes furent également surprises de recevoir, à la fin de l'été un «Ordre de marche» leur intimant l'ordre de se présenter le 2 septembre sur la place de la gare d'une petite ville d'un de nos cantons primitifs, avec un équipement spécial: windjack, costume de gymnastique; il y avait là de quoi inquiéter les plus âgées!

A l'heure fixée, le train, toutes portières ouvertes, livre passage aux cohortes féminines, venant de Genève, des cantons de Vaud, de Fribourg, du Valais et à quelques isolées du Tessin. Elles se groupent aussitôt par canton, dont les contingents respectifs rivalisent d'importance les uns avec les autres pour former un magnifique apport du pays romand: plus de 400 femmes résolues, quelle qu'en soit la rigueur, à «faire leur école de recrues»!

La première épreuve — pour les femmes sédentaires — fut une marche de trois quarts d'heure pour gagner leur cantonnement. Je m'amuse, aujourd'hui, à évoquer les pittoresques incidents dont chacun de nos treize jours fut fertile. Je revois le chemin parcouru le 2 septembre d'abord, puis en sens inverse le 14 septembre! Certes les habitants qui nous accueillirent, voyant défiler dans leurs rues le 3^e cours des Services complémentaires, le premier auquel participaient des Romandes, ont dû difficilement reconnaître dans celles qui, escortées de leurs instructeurs, repartaient vêtues de la blouse gris-vert, le pas

cadencé, le regard fier, le visage débarrassé de tout maquillage, les recrues du premier jour! Plusieurs d'entre-elles, en effet, aux toilettes bigarrées, aux talons hauts, aux lèvres soulignées d'une barre rouge et aux ongles cramoisis, avaient été saluées au passage avec une certaine réprobation.

Que fut ce cours? En réalité une «école de recrues» d'où seul le maniement des armes était exclu. Diane à 5 h. 30, appel en chambre, à 21 h. 30, extinction des feux à 22 h. Et entre ces heures-limites, la troupe passe d'un exercice à l'autre. C'est d'abord, dans le parc qui regarde le cirque des hautes montagnes, la gymnastique matinale qui assouplit le corps et le met en état de résistance pour les épreuves de la journée, le déjeuner rapide sur les longues tables où l'on fait circuler des boissons chaudes et le bon pain... fédéral!

A l'appel principal, les 2 compagnies, représentant 16 groupes, se présentent au «garde à vous fixe» devant leurs chefs, puis chacune reçoit la préparation pour le service auquel elle se destine. C'est ainsi que les assistantes sociales firent pendant 2, 3, 4 heures de théorie, des problèmes savants pour calculer les subsides auxquels un soldat mobilisé et sa famille ont droit. Elles furent initiées au fonctionnement des secours militaires officiels, des caisses de compensation pour perte de salaires, des O. S. A. (œuvres sociales de l'armée). L'appoint qui les instruisait avec tout son cœur et son dévouement, déversa sa science sur des élèves qui servaient plus tard dans des E. S. M. où elles travaillèrent, en collaboration peut-être, avec un aumônier.

Cet enseignement est coupé par l'école militaire pratique, où l'on opère des rassemblements affo-

lents pendant lesquels l'on tremble de perdre sa place! des «conversions» où certaines s'obstinent à tourner à droite quand la voix tonitrueuse du premier lieutenant ordonne «à gauche...» Quel émoi pour celle qui doit s'annoncer parce qu'elle a commis une faute, et qui balbutie «Mon capitaine, mon premier lieutenant, S. C. une telle» en raidissant son corps dans un magnifique «garde à vous!» Puis on interrompt ces exercices pour mettre le «training» ou les «shorts», et aller en colonne au terrain de jeux jouer au ballon sous la direction experte d'une monitrice. Plus tard, ce sera peut-être la théorie militaire qui apprendra à distinguer les grades, les armes, la composition d'une division... J'entends encore le «S. C. debout!» qui retentit un jour au réfectoire, le «Garde à vous fixe» commandé d'une voix sonore et notre commandant de cours, le capitaine H. dire au Général Guisan qui vient d'entrer: «Mon Général, je vous annonce le cours des S. C.!»

J'ai la tête pleine des chansons qui entraînent nos groupes pendant nos marches. *Le peuple des bergers, C'est si simple d'aimer. Là haut sur la montagne, etc.*, etc. Et nous conduisant à des points de vue admirables où l'on fait halte, le commandant célèbre les beautés de notre pays, nous renseigne sur sa topographie et fait passer dans nos âmes un souffle patriotique.

La journée s'achève par un dernier rassemblement et par les rapports des chefs de groupe, puis du commandant de compagnie — une femme — aux officiers supérieurs. Et quand l'ordre attendu «Rompez» est prononcé, les S. C. se précipitent au village voisin pour jouir d'une heure de licenciement.